



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 72757

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les risques inhérents au système de la retraite par capitalisation. La récente faillite d'une des plus grandes compagnies américaines a en effet ruiné des milliers de salariés qui avaient pensé s'assurer une retraite décente en devenant actionnaire de leur employeur. Un tel risque n'existe pas dans le système de la retraite par répartition et les salariés français bénéficient donc d'une protection efficace. Ce système doit être préservé et les projets de substitution de la retraite par capitalisation à la retraite par répartition sont extrêmement dangereux. Il lui demande quels enseignements le Gouvernement a pu tirer de cet événement.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72757

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 649